ASSOCIATION DE DIALOGUE DES ASSURÉS AVEC AG2R LA MONDIALE ET PARTENAIRE DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

MAGAZINE L'ASSURANCE D'ÊTRE ENTENDU NUMÉRO 107 - JUIN 2018 - DÉPÔT LÉGAL À PARUTION



Faut-il prendre une assurance dépendance?

### SOMMAIRE

#### **VOTRE ASSOCIATION**

Pour l'avènement d'une économie du bien-être **Philippe Crevel** 

#### 4 COMPRENDRE L'ASSURANCE

Comment choisir une assurance dépendance?

#### **6** VOTRE ASSOCIATION

Assemblée générale d'AMPHITÉA **CAP sur 2020** 

#### CULTURE

Uzès, dans les pas de Marion Robert

#### **8** LE DOSSIER

#### PARCE CE QUE LA **DÉPENDANCE N'ARRIVE** PAS QU'AUX AUTRES...

Sous l'effet du vieillissement de la population, la perte d'autonomie ne cesse de progresser. Il est grand temps que ce risque bien connu devienne grande cause nationale.

#### 16 LE GRAND TÉMOIN

#### SERGE GUERIN

« La modernité passe aussi par les vieux »

#### **ACTUALITÉ**

Épargne et retraite : des Français inquiets mais réalistes



DIRECTEUR D'AMPHITÉA

Aujourd'hui, nul ne peut prétendre qu'il ne sera jamais concerné un jour par la question de la perte d'autonomie. Que cela puisse le concerner personnellement, son conjoint ou ses parents, la dépendance frappe indistinctement toutes les catégories de Français, impliquant bien évidemment la personne qui en souffre comme tout son entourage familial. Qu'elle soit partielle ou totale, physique ou psychique, la dépendance demeure, sous l'effet du vieillissement de la population, un enjeu national souvent évoqué par les pouvoirs publics mais jamais réellement traité. La perte d'autonomie peut néanmoins s'anticiper afin que les difficultés financières ne viennent pas s'ajouter aux problèmes de santé. Il faut également savoir se renseigner en amont pour identifier les symptômes, les effets, les conséquences humaines, sociales, économiques, ainsi que toutes les conditions permettant de s'en prémunir le plus longtemps possible.

C'est ce que vous allez découvrir dans notre magazine avec un fil rouge consacré à cette question et les solutions garantissant la prise en charge de la dépendance, comme celle de l'aide aux aidants. Et pour finir sur une note optimiste, notre grand témoin, le sociologue Serge Guérin, rappelle surtout que « la vieillesse est aussi une chance pour notre société ».

Bonne lecture!

Directeur de la publication : Yvan Stolarczuk - Comité de rédaction : Yvan Stolarczuk, Pierre Geirnaert, Patrice Coste, Frank Mauheran - Conception & réalisation : Cap Horn Photo de couverture : Istock - Editeur : DMR SA - 5 rue Cadet 75009 Paris Impression : Mercator Press - Dépôt légal : à parution - Ce magazine s'adresse aux adhérents d'AMPHITÉA. ISSN 1634 - 1929 - AMPHITÉA - 5 rue Cadet 75009 Paris Tél.: 01 71 24 02 60 - Fax: 01 71 24 02 61

email: amphitea@amphitea.com





PHILIPPE CREVEL

# POUR L'AVÈNEMENT D'UNE ÉCONOMIE DU BIEN-ÊTRE

elon la dernière enquête du Cercle de l'Épargne / AMPHITÉA, 61 % des retraités jugent que leur pension est insuffisante pour vivre correctement et 71 % considèrent que le système de retraite est injuste. Plus des troisquarts l'estiment même inefficace. Ce jugement est sévère au regard des résultats de l'assurance vieillesse.

La retraite est le premier poste de dépenses sociales du pays. Les différents régimes versent, à 15 millions de personnes, 320 milliards € de pensions par an. Grâce à ce système, le niveau de vie moyen des retraités était, en 2015, supérieur de 6 points à celui de l'ensemble de la population. Si en 1970, plus de deux millions de retraités bénéficiaient du minimum vieillesse, ils étaient moins de 600 000 en 2017. Le taux de pauvreté des seniors était, en 2015. de 8 % contre 14 % pour l'ensemble de la population. Les retraités sont les principaux détenteurs du patrimoine des ménages en étant en particulier, à plus de 75 %, propriétaires de leur résidence principale.

Malgré cela, l'appréciation des seniors vis-à-vis du système est négative. Elle traduit une défiance vis-à-vis des formes collectives d'organisation. C'est aussi la conséquence de l'évolution des comportements. Les retraités d'aujourd'hui n'ont rien à voir avec ceux de 1950

ou de 1960. Leur espérance de vie a gagné 10 ans. Ils consomment presque autant que les actifs et épargnent jusqu'à 75 ans. Un pic de consommation est même constaté au moment du départ à la retraite, provoqué notamment par des changements de résidence principale et des premières années souvent consacrées aux voyages et aux loisirs. Plus de 25 % des nuitées dans les hôtels, campings et hébergements collectifs sont réalisées en France par des personnes de plus de 62 ans.

Les retraités sont devenus des consommateurs et des épargnants recherchés. Le potentiel du marché en pleine expansion de la « silver économie »

est évalué, pour 2020, à plus de 130 milliards d'euros. Mais, ce marché n'existera que s'il est solvable et que si les retraités se prêtent au jeu. Ces derniers n'ont guère envie d'être catalogués dans la catégorie des « anciens » et entendent être parties prenantes de la vie de la Cité. Le terme de « silver économie » n'est pas, de ce fait, du meilleur aloi. L'« économie du bien-être », qui englobe toutes les générations, doit être privilégiée. La demande de services personnalisés de qualité est en effet amenée à augmenter. Ces dernières années, le quantitatif semble l'emporter sur le qualitatif, la rapidité sur l'écoute. La santé en est

le parfait symbole. La disparition du médecin de famille prive bien souvent les familles d'un précieux intermédiaire quand un des leurs est confronté à une grave maladie. La création de véritables conseillers, d'apporteurs de solutions, d'aiguilleurs, « d'assisteurs » pour résoudre les problèmes du quotidien est de fait nécessaire. Ce besoin de services de qualité s'impose tout particulièrement en matière de dépendance, mais concerne également les familles avec des enfants lorsqu'elles sont confrontées à des pro-

blèmes de logement ou au choix d'établissement scolaire. Pour répondre à des besoins de plus en plus pointus, les services à la personne doivent se professionnaliser et

monter en gamme. Le concept de conciergerie, déclinaison de ce qui existe dans les hôtels de luxe, doit se généraliser. Cette économie du bien-être doit aussi revaloriser ses métiers par la création de formations adaptées et une hausse des rémunérations. S'occuper d'une personne âgée dépendante ou conseiller une famille exige des compétences. Il est probable que ces services évoluent dans les prochaines années avec la montée en puissance de la digitalisation et des objets connectés, mais ils ne pourront atteindre leur objectif, le bienêtre, qu'à la condition que la relation humaine en soit le cœur.

« L'ÉCONOMIE DU BIEN-ÊTRE QUI ENGLOBE TOUTES LES GÉNÉRATIONS DOIT ÊTRE PRIVILÉGIÉE »

## **COMMENT CHOISIR UNE ASSURANCE DÉPENDANCE?**

Que faut-il assurer, à quel âge et à quel coût ? AMPHITÉA Magazine a posé ces questions pour vous à un expert.



Qu'elle soit physique ou psychique, la dépendance est en passe de devenir un fléau national, du fait d'un allongement de l'espérance de vie

s'accompagnant d'une perte d'autonomie croissante. Prendre une assurance-dépendance est une manière de préserver ses proches et son patrimoine. Encore fautil, avant de souscrire un contrat, choisir le bon produit. Pour vous aider à y voir clair, AMPHITÉA Magazine a demandé conseil à un expert, Jean-François Ropelewski, directeur du marketing d'AG2R LA MONDIALE.

# ? Pou

#### Pourquoi prendre conseil?

L'importance de l'enjeu et la complexité des choix à faire rendent nécessaire le recours à un conseil. « Prendre une assurance-dépendance ne se fait pas par internet ou par téléphone et il faut en movenne 2,4 rendez-vous en faceà-face avec un conseiller avant de souscrire un contrat », constate Jean-François Ropelewski. « Un bilan financier sérieux est indispensable pour estimer les moyens financiers du souscripteur, risques qu'il veut assurer, le montant de la rente qu'il souhaite percevoir, le coût de l'assurance et le reste à charge en cas de dépendance ».

Comment distinguer la dépendance totale de la

#### dépendance partielle?

Un contrat assure généralement la dépendance totale, mais peut proposer en option la prise en charge de la dépendance partielle et/ou l'aménagement du domicile.

Pour distinguer la dépendance totale de la dépendance partielle, les assureurs se basent en général sur la grille AGGIR (voir schéma). En cas de dépendance totale, la garantie commence à jouer si la personne est classée GIR 1 ou GIR 2. Pour établir la dépendance psychique, on se sert généralement du test cognitif de Folstein. La dépendance partielle est établie si la personne

est reconnue GIR 3 ou GIR 4. La part de subjectivité étant dans ce cas un peu plus importante, l'interprétation médicale peut donner lieu à une contre visite à la demande de l'assureur.

# Il existe deux types d'assurance-dépendance :

- Le contrat dit « à fonds perdus ». Les sommes servent à constituer la rente viagère au cas où l'assuré deviendrait dépendant et ne sont pas remboursées si le risque ne se réalise pas. Le principe dans ce cas est le même que pour une assurance automobile qui n'intervient qu'en cas de sinistre.

#### LA GRILLE AGGIR

| GROUPE | NIVEAU DE DÉPENDANCE   |                         |
|--------|--|-------------------------|
| GIR 1  | Personne en fin de vie ou confinée au lit ou au fauteuil dont les fonctions mentales sont gravement altérées et qui nécessite de ce fait une aide en permanence.                     | DÉPENDANCE<br>TOTALE    |
| GIR 2  | Personne confinée au lit ou au fauteuil dont les fonctions mentales<br>ne sont pas totalement altérées et qui exige une prise en charge<br>pour la plupart des activités             | DÉPEN<br>TOT            |
| GIR 3  | Personne ayant conservé une autonomie mentale et partiellement<br>sa capacité à se déplacer mais qui a besoin plusieurs fois par jour<br>d'une aide pour les soins corporels         |                         |
| GIR 4  | Personne qu'il faut aider à se coucher et à se lever et qui peut<br>ensuite se déplacer seule dans son logement. Doit être aidée pour<br>la toilette et l'habillage, voire les repas | DÉPENDANCE<br>PARTIELLE |
| GIR 5  | Personne pouvant se déplacer seule dans son logement et qui<br>a seulement besoin d'une aide ponctuelle pour la toilette, la prépa-<br>ration des repas et le ménage                 |                         |
| GIR 6  | Personne qui est encore autonomne pour les actes essentiels de la vie courante (toilette, habillage, préparation et prise des repas, déplacements dans son logement)                 | PAS DE<br>DÉPENDANCE    |



- Le contrat associant une assurance-dépendance et un contrat d'épargne et prévoyant, à un âge donné, le remboursement d'une partie des sommes cotisées si la dépendance n'intervient pas.



#### Combien ca coûte?

Le coût d'une assurance dépend bien sûr des risques couverts (dépendance totale et/ou partielle, aménagement du domicile), mais aussi de l'âge auquel on veut commencer à cotiser. Plus on vieillit, plus le coût sera élevé, sachant qu'on ne peut plus s'assurer au-delà de 75 ans. « Le bon âge pour souscrire un contrat, c'est entre 60 et 65 ans », note Jean-François Ropelewski. « Plus on attend, et plus le questionnaire médical qui accompagne la souscription risque d'être compliqué à remplir... On peut même ne plus être assurable, ou devoir payer une surprime, si un aléa s'est déià réalisé ».

Le coût de l'assurance dépend aussi du montant de la rente souhaitée et varie également en fonction du type de contrat souscrit : simple contrat prévoyance avec des cotisations à fonds perdus (moins cher) ou iumelé à une assurance épargne (plus cher).



#### Quel questionnaire médical?

Chaque assureur a ses propres règles en matière de questionnaire médical, sachant qu'en général, le souscripteur doit remplir lui-même un questionnaire et qu'un rapport médical peut être demandé à un médecin en fonction de son âge et/ou lorsque les garanties sont élevées.

Chez AG2R LA MONDIALE, lorsque le souscripteur a moins de 70 ans, il doit juste indiquer s'il souffre ou pas d'une affection

longue durée (ALD). S'il a plus de 70 ans. il doit répondre à deux questions supplémentaires : A-t-il pris un traitement de plus de trois semaines dans les cinq dernières années ? A-t-il été hospitalisé cinq jours consécutifs depuis cinq ans ? Si les réponses à ces questions sont positives, le rapport médical d'un médecin est demandé.



#### Quelle évolution des cotisa-

#### tions?

Certains assureurs pratiquent des cotisations fixes qui n'évoluent pas avec l'âge, sauf exception réglementaire imposée par le législateur. D'autres imposent des cotisations qui peuvent évoluer selon les résultats financiers qu'ils ont réalisés.



#### Quels délais de carence ?

Il est important de vérifier quand prend effet la garantie de son contrat et quand est versée la prestation de dépendance. Parfois, c'est avec un délai de carence de quelques mois, voire d'un an.



#### Quels services associés ?

Un volet assistance accompagne la majeure partie des contrats existants. Ce service, qui vient en aide à l'assuré, mais aussi à son entourage et à ses aidants, prend diverses formes : conseils pour remplir un dossier d'Aide Personnalisée à l'Autonomie (lire page 14), rechercher des intervenants professionnels, un hébergement ou des solutions de répit pour les aidants, demander des aides financières publiques, formation pratique, conseil sur l'ergonomie du domicile, soutien psychologique, délivrance d'une information médicale spécialisée, mise en place d'un service de téléassistance, aide au déménagement...

#### **LES PLUS DU CONTRAT ASSURANCE AUTONOMIE** SOUSCRIT PAR AMPHITÉA

AMPHITÉA souscrit pour vous le contrat Assurance Autonomie. Ce produit du groupe AG2R LA MONDIALE est devenu un grand classique sur le marché pour les avantages qu'il propose.

La souscription est possible de 18 à 74 ans inclus.

Les rentes viagères mensuelles proposées vont de 300 euros à 4 000 euros.

Trois options sont possibles : la garantie perte d'autonomie partielle assure une rente équivalente à 50 % de la rente dépendance totale, la garantie aménagement du domicile propose le versement d'un capital forfaitaire allant de 2 500 euros à 10 000 euros, la garantie assistance finance des solutions de répit pour les aidants à hauteur de 500 euros par an dès la perte d'autonomie partielle de l'assuré.

En fonction des aléas de leur vie familiale ou personnelle, les souscripteurs ont la possibilité d'augmenter ou de diminuer le niveau des garanties en ajoutant ou en supprimant des options.

La partie sélection médicale est très simplifiée (une à trois questions selon les options).

Les contrats ne prévoient pas de délai de carence : la rente est versée à compter du 1er jour où la personne est reconnue dépendante.

Une réduction de 20 % est appliquée aux personnes qui souscrivent en couple.

A noter qu'AMPHITÉA souscrit également l'assurance « Safir Plus revenus » qui cumule prévoyance et épargne.



#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'AMPHITÉA

## **CAP SUR 2020!**

L'assemblée générale annuelle d'AMPHITÉA a réuni près de 150 personnes à Paris le jeudi 14 juin. L'occasion pour le président de votre association, Pierre Geirnaert, et son directeur, Yvan Stolarczuk, de faire un bilan et d'évoquer l'avenir.

# Pierre Geirnaert, comment se porte AMPHITÉA?

« L'association est toujours aussi dynamique! J'en veux d'abord pour preuve le nouveau plan d'action 2018-2020, qui prévoit toute une série d'évolutions pour les trois années à venir, avec notamment une place plus grande accordée au digital ; un chantier demandé par une majorité de nos correspondants régionaux. Mais la petite équipe de cinq personnes qui assure le fonctionnement d'AMPHITÉA connaît aussi un renouvellement important. Après le remplacement du directeur l'an passé, une assistante de direction est partie en retraite fin juin et la secrétaire générale doit aussi nous quitter prochainement. »

#### Cette volonté de renouvellement a également touché les instances représentatives de l'association...

« En effet, cinq nouveaux administrateurs ont été élus, trois dans le collège des assurés, deux dans celui des assureurs. Le bureau a aussi évolué avec deux nouveaux membres, choisis selon un double principe : respecter une parité entre assurés et assureurs et éviter le cumul des mandats. »

#### L'assemblée générale a également décidé d'augmenter le montant des cotisations annuelles...

« Oui, au 1<sup>er</sup> janvier, la cotisation individuelle va passer de 11 à 12 euros et celle des personnes morales de 27 à 30 euros. Ces montants n'avaient pas changé depuis dix ans... »

#### Yvan Stolarczuk, dans votre rapport moral, vous avez insisté sur le plan AMPHITÉA CAP 2020 que vient d'évoquer Pierre Geirnaert. De quoi s'agit-il concrètement?

« C'est notre nouvelle feuille de route pour les trois ans qui viennent. Pour l'élaborer, nous avons travaillé durant neuf mois avec nos correspondants régionaux, en tenant compte de notre environnement, de nos atouts et de nos axes possibles de développement. Ce plan comprend trois piliers dont les initiales composent l'acronyme CAP: la communication, l'animation et les partenariats. »

# Commençons-donc par la communication...

« L'objectif est d'obtenir une meilleure complémentarité entre nos supports papiers qui existent déjà et de nouveaux vecteurs numériques à développer. Qu'il s'agisse de protection sociale, de retraite, de prévovance, de santé, notre environnement réalementaire est en perpétuelle évolution, avec des réformes qui se succèdent à un rythme élevé. Autant nous avons besoin d'un magazine pour proposer à nos adhérents des dossiers de fond en rapport avec leurs préoccupations, autant les supports digitaux permettent de leur délivrer une information complémentaire, rapide, à jour en permanence, car en prise directe avec l'actualité... »

#### Quid de la partie animation?

« L'idée est de revaloriser et de mieux faire connaître les services et les produits apportés ou diffusés par l'association. A travers des rencontres de terrain ou la mise à disposition d'informations, nous voulons aller à la rencontre de nos adhérents et animer leur communauté tout au long de leur ligne de vie, parce qu'on n'a pas la même approche et les mêmes centres d'intérêts lorsqu'on fait des études. lorsqu'on est dans la vie active ou lorsqu'on est en retraite... Dans cette démarche, le rôle de nos correspondants régionaux sera plus que jamais déterminants et nous allons devoir le clarifier et le renforcer encore.»

#### Reste les partenariats...

« Le premier d'entre eux est celui qui nous lie historiquement à AG2R LA MONDIALE. Nous devons le renforcer dans deux directions : une meilleure connaissance réciproque et des actions concrètes en lien avec le réseau de proximité du groupe et ses grandes directions. Mais nous devons également développer les partenariats qui nous lient à la Fondation d'entreprise du groupe, au Cercle de l'Épargne ou encore à l'association Entreprendre pour apprendre. Enfin, à nous d'imaginer de nouveaux accords compatibles avec nos statuts, nos valeurs et l'intérêt de nos adhérents... »



# UZÈS, DANS LES PAS DE **MARION ROBERT**

Correspondante régionale d'AMPHITÉA et chef d'entreprise dans les Travaux Publics en Languedoc. Marion Robert nous fait découvrir Uzès, la ville où elle vit et travaille.

#### POUR SE PRÉPARER À LA VISITE...

Pour préparer la visite, je conseille de se mettre en tête la chanson de Gilbert Becaud « Les marchés de Provence ».

#### UN PRODUIT À RAMENER

Pour le produit à ramener, nous avons la chance d'avoir à Uzès « L'atelier du café », un authentique torréfacteur qui utilise une machine à bois et charbon. qui propose plusieurs crus de cafés à déguster et une douce odeur quand on entre dans l'atelier. N'hésitez donc pas à découvrir les produits de Julien qui se fera un réel plaisir de partager sa passion avec vous et de vous faire découvrir ses pièces de collection liées à l'histoire du café. En grains ou moulus, les cafés de Julien sont à déauster.

#### LA PHOTO À NE PAS MANQUER

Passage obligé sur le site du pont du Gard, avec une visite des musées et des installations, et pourquoi pas un petit bain dans le Gardon, sous l'imposant ouvrage romain!

#### **UNE HEURE À TUER**

Pour l'heure à tuer, il faut aller sur la place aux Herbes quand le marché est terminé, au milieu des bâtisses historiques d'Uzès, à l'ombre des arbres centenaires, déguster une boisson fraîche.

#### **UNE VISITE OBLIGATOIRE**

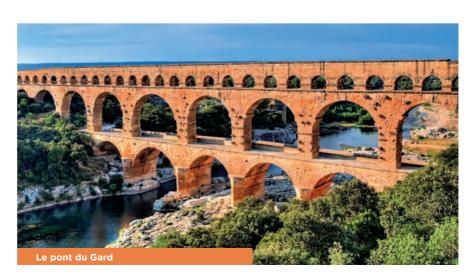
On commencera par la promenade du samedi matin sur ce magnifique marché sur la place aux Herbes, mais également dans toute la ville. Ce marché est une vraie perle, reconnue par tous. Il faut d'ailleurs v aller tôt le matin pour pouvoir circuler normalement. C'est un ravissement pour tous les sens, de magnifiques, produits, des odeurs envoûtantes et un accent qui chante d'étal en étal...

#### UN PLAT À DÉGUSTER SUR PLACE

En s'éloignant un peu d'Uzès, ie vous conseille une soirée chez « Tout Simplement » à Flaux où vous pourrez déguster les tapas maison de Cécile, accompagnés d'une sélection de vins naturels et bios servis par Laurent dans la cour intérieure d'un ancien relais éauestre.

#### MA RECETTE DE CUISINE

Pour la recette, je vous proposerai un tian de légumes du soleil. Choisir sur le marché : des courgettes, tomates, aubergines et pommes de terre de calibre équivalent. On lave tous ces légumes, puis on les tranche avec une épaisseur constante. Disposez dans un plat à four préalablement huilé, en intercalant une tranche de chaque légume. Une fois le plat rempli, vaporisez un peu d'huile d'olive dessus, puis de l'ail ciselé et des herbes de Provence séchées. Mettre au four à 180° pendant 45 minutes. Une fois les légumes cuits, vous pouvez baisser le four à 80° pour garder au chaud. Pendant ce temps, allumez le barbecue et servez un pastis ou un verre de rosé bien frais à vos invités au bord de la piscine. Un vrai repas d'été en Provence...

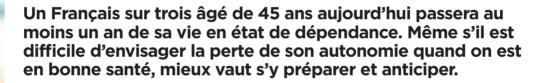


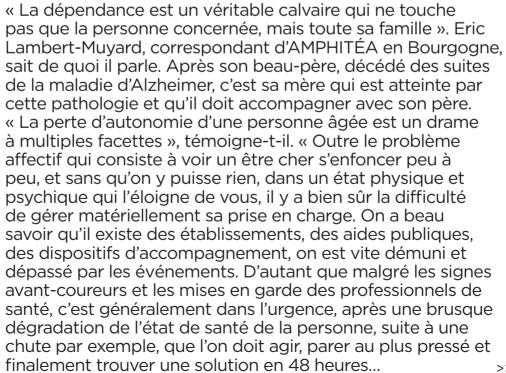






# PARCE QUE LA **DÉPENDANCE** N'ARRIVE PAS QU'AUX AUTRES...







>>>

#### >>> ACCEPTER LA RÉALITÉ

Et puis, il y a aussi, qu'on le veuille ou non, la culpabilité que l'on ressent lorsqu'on décide de placer la personne dépendante en établissement. C'est dur pour un mari d'accepter la réalité de la maladie de son conjoint et le fait qu'il n'a plus la force et qu'il n'a pas les compétences pour s'en occuper... C'est dur aussi pour un fils, accaparé par ses contraintes professionnelles et familiales et la vie de fou qu'il mène comme beaucoup d'actifs aujourd'hui, de déléguer à des spécialistes la prise en charge qu'il ne peut matériellement pas assurer... Enfin, le drame peut vite également devenir financier si la personne malade n'a pas la chance d'avoir des revenus suffisants. Et même lorsqu'on dispose d'un patrimoine, immobilier par exemple, le vendre rapidement pour en tirer des revenus n'est pas touiours évident. »

#### **UNE GRANDE CAUSE NATIONALE**

Comme Eric et ses parents, ils sont des millions de Français à être touchés directement ou indirectement par la perte d'autonomie. Un problème de société qui empire au fur et à mesure que le nombre de personnes âgées augmente et que l'espérance de vie progresse.

Un problème que les pouvoirs publics n'ont pas voulu, ou pu, jusqu'à présent, prendre en compte pour le traiter dans sa globalité. Certes, l'Etat et les départements dépensent déjà 23.7 milliards d'euros

par an pour la dépendance et la loi de 2016 sur l'adaptation de la société au vieillissement a fait beaucoup pour la reconnaissance du statut d'aidant. Mais les familles mettent aussi 7 milliards d'euros sur la table et comme la facture va fortement augmenter dans les années qui viennent, il est urgent que la perte d'autonomie soit déclarée grande cause nationale.

# DES SOLUTIONS INDIVIDUELLES INDISPENSABLES

La situation va peut-être enfin changer, avec le souhait de la ministre de la Santé, Agnès Buzyn,

> de présenter d'ici la fin de l'année une stratégie nationale pour l'accompagnement du vieillissement. Mais même si la collectivité nationale prend le problème à bras le corps, vu son ampleur, il y a fort à parier que les particuliers devront

toujours assumer une partie de la dépense. Les solutions individuelles de financement resteront donc toujours pertinentes pour ceux qui souhaitent anticiper et ne pas être pris au dépourvu. Parmi celles-ci, l'assurance dépendance.

« LES SOLUTIONS INDIVIDUELLES DE FINANCEMENT RESTERONT TOUJOURS PERTINENTES »

## UN PROBLÈME DE SANTÉ PUBLIQUE

Si on ne peut plus contester la réalité et l'ampleur de la dépendance, les solutions pour la prendre en charge financièrement sont à la fois collectives et individuelles.

défendant l'idée d'une assurance obligatoire pour la prise en charge de la dépendance, assurance qui serait incluse dans les complémentaires « santé » à partir d'un âge à définir, le président de la Mutualité française, Thierry Beaudet, a réanimé, début mars, un débat vieux de plusieurs années. Souvent abordé, mais jamais résolu, le financement de la perte d'autonomie a pourtant bien failli trouver sa solution en 2007, lorsque Nicolas Sarkozy a souhaité doter la Sécurité sociale d'une cinquième branche consacrée à la dépendance. La crise financière de 2008 a finalement enterré ce projet, mais le problème n'en reste pas moins triplement d'actualité.



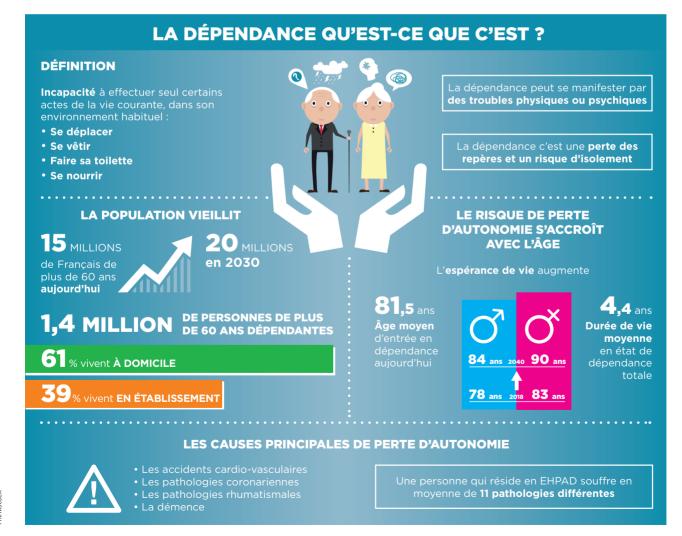
#### VIEILLISSEMENT DE LA POPU-LATION

D'une part, s'il y a actuellement 1,4 million de personnes âgées plus ou moins dépendantes, ce chiffre devrait passer à plus de 2 millions d'ici 20 ans sous l'effet du vieillissement de la population. D'autre part, près de trois Français actifs sur quatre ignorent comment financer une éventuelle perte d'autonomie et près d'un retraité sur deux ne pourrait pas v faire face. Enfin. la récente crise du financement des établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) a mis en lumière le coût important de l'hébergement dans ces structures

(2 500 € en moyenne, 3 500 € en région parisienne), mais aussi le fait que les conseils départementaux créent des inégalités territoriales fortes avec une part individuelle d'Aide personnalisée à l'autonomie (APA) restant à la charge des particuliers qui varie de 1 à 2,5 selon les départements.

#### **SOLUTION ASSURANTIELLE**

C'est dans ce contexte qu'Agnès Buzyn, ministre de la Santé, a annoncé mi-avril qu'elle préparait pour la fin de l'année « une stratégie nationale pour l'accompagnement du vieillissement ». Parmi les pistes possibles, elle a évoqué la solution assurantielle, en précisant toutefois qu'elle n'v était pas favorable. La ministre a aussi cité la création d'une cinquième branche de la Sécurité sociale, formule qui serait toutefois très coûteuse pour les finances publiques. Elle a également envisagé d'unifier le financement des soins de santé (à la charge de la Sécurité sociale) et celui de la dépendance (aujourd'hui confié aux départements) dans une seule enveloppe budgétaire confiée à l'assurance maladie. Enfin. elle a évoqué l'instauration d'une, voire de deux, nouvelle(s) iournée(s) de solidarité dont les bénéfices seraient consacrés aux personnes âgées dépendantes.



# L'ASSURANCE DÉPENDANCE, UNE ÉQUATION À RÉSOUDRE

Même si elle n'a pas encore trouvé son marché, l'assurance dépendance reste un bon moyen de préparer le financement de la perte d'autonomie.



« Il y a plusieurs façons de financer la prise en charge de la perte d'autonomie », explique Jean-François Ropelewski, directeur du marketing du groupe AG2R LA MONDIALE. «La solidarité nationale, via notamment l'APA, la solidarité patrimoniale qui consiste à piocher dans son épargne, la solidarité familiale, pour ceux qui n'ont pas la chance d'avoir pu épargner et qui ont des enfants. Et enfin, il y a l'assurance, qui permet de ne pas toucher à son patrimoine et de ne pas mettre ses enfants à contribution. Cette assurance peut prendre la forme d'une assurance-vie, un produit bien connu et apprécié des Français, ou d'une assurance dépendance, un produit moins répandu ».

L'enquête annuelle sur « Les Français, l'épargne et la retraite » (lire page 19), réalisée par le Cercle de l'Épargne et AMPHITÉA, atteste de cette réalité. Les sondés sont 53 % à se dire prêts à souscrire une assurance dépendance au moment de leur passage à la retraite, quand 47 % sont opposés à l'idée de préparer ainsi l'avenir. Si 13 % des personnes interrogées déclarent l'avoir fait ou être prêtes certainement à le faire, ce taux est plus faible chez les 60/69 ans (9 %), alors qu'ils sont pourtant bien plus concernés.

#### IDÉE ANXIOGÈNE

« C'est vrai, l'assurance dépendance n'a pas encore trouvé son marché et c'est regrettable », constate Jean-François Ropelewski, « car, selon les projections du ministère de la Santé, un Français sur trois âgé de 45 ans aujourd'hui passera au moins un an de sa vie en état de dépendance. »

Les raisons de cette situation sont multiples: « Il y a clairement un refus d'envisager la dégradation de sa santé », relève le directeur

marketing d'AG2R LA MONDIALE. « Penser à sa propre dépendance est anxiogène... Mais beaucoup de gens pensent aussi que la dépendance est prise en charge par l'Etat, alors que seul le financement des soins est assuré, sans l'hébergement et l'accompagnement au quotidien. Enfin, l'assurance dépendance a un coût et si l'on trouve normal de s'assurer en cas d'accident de voiture ou d'incendie de sa maison. l'idée de s'assurer contre la dépendance n'est pas encore rentrée dans les mœurs. » (lire page 4 notre rubrique Comprendre l'assurance).

#### AG2R LA MONDIALE PIONNIER DE L'ASSURANCE DÉPENDANCE

Pionnier dans ce domaine, le groupe a créé, dès 1985, la première assurance-dépen dance en France. Baptisé à l'époque Safir, ce premier contrat d'assurance individuel a donc devancé de 13 ans la création par les pouvoirs publics, en 1998, de la prestation spécifique de dépendance (PSD). L'assureur a ensuite fait évoluer le concept, en 1999 avec Safir 2, en 2004 avec Safir +, créant enfin en 2010 son contrat Assurance autonomie.

AMPHITÉA souscrit pour vous les contrats Assurance Autonomie et Safir Plus revenus.

#### UN PORTAIL NATIONAL POUR TOUT SAVOIR

Pas facile de s'y retrouver dans la « jungle » de la dépendance. Heureusement, un site web public répond à toutes vos questions.



L'arrivée de la dépendance dans une famille se traduit généralement par un casse-tête matériel et administratif lié au choix d'un établissement d'accueil ou des services à domicile. Comment et où chercher la bonne information? Combien ça coûte par mois? Quel établissement choisir? Pour mesurer la difficulté qu'il y a à répondre à ces questions, il suffit de taper dans la barre de recherche de son navigateur internet « comment cher-

cher une place en EHPAD » pour voir s'afficher une estimation de 628 000 résultats! Heureusement. passé les inévitables annonces publicitaires émanant d'organismes privés, on tombe très vite sur LE site qu'il faut connaître : www.pour-lespersonnes-agees.gouv.fr. Le « .gouv.fr » signifie au'on est là sur un site officiel, en l'occurrence le portail national d'information géré par le Ministère des Solidarités et de la Santé. Si ce parrainage n'exclut malheureusement pas une part de complexité (le suiet il est vrai n'est pas simple), il garantit la neutralité des informations données et leur exhaustivité.

Que l'on veuille vivre à domicile ou en hébergement temporaire, choisir un hébergement, bénéficier d'aides, exercer ses droits, aider un proche, chercher une adresse, ce portail est le point de passage obligé. Mieux encore, le site propose un annuaire national des points d'information locaux, un annuaire des établissements, mais aussi un comparateur de prix qui permet de calculer en quelques clics combien on va payer et ce qu'il nous restera à charge après versement des aides publiques. Des vidéos didactiques aident à se repérer dans les démarches les plus complexes.

Autre site intéressant, ViaTrajectoire est gratuit, cofinancé par les Agences Régionales de Santé et hébergé sur une plateforme agréée sous l'égide du Ministère des Affaires sociales. Il propose lui aussi un outil de recherche à partir d'un annuaire national.

www.pour-les-personnes-agees. gouv.fr www.viatrajectoire.sante-ra.fr

### ET SI NOUS AIDIONS LES AIDANTS?

Parmi les 8 millions de Français qui sont aidants familiaux, plus du tiers sont des actifs, un sur deux est sans solution en cas d'indisponibilité et près des trois quarts s'estiment mal ou très mal aidés. Malgré ce sentiment général, le travail des aidants, souvent familiaux, souvent bénévoles, est de plus en plus pris en compte. A travers une prise de conscience des pouvoirs publics, qui ont par exemple créé une journée nationale des aidants (le 6 octobre) et ont institué le droit au répit. Mais aussi à travers la mise en place de

produits spécifiques, du type « aide aux aidants » par les assureurs.

Pour se former, prendre des vacances adaptées, s'assurer en cas d'hospitalisation ou d'immobilisation, bénéficier d'un congé de proche aidant (mis en place le 1er janvier 2017 dans le cadre de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement), le site « aidons les nôtres » lancé en 2011 est un passage obligé. Sa partie magazine traite de tout ce qu'il faut savoir pour comprendre, se préparer et faire face à la perte d'autonomie d'un



proche: symptômes et pathologies, soins au quotidien, juridique et financier, annuaire et services utiles... Sa partie communautaire offre un lieu d'échanges et d'entraide destiné aux aidants familiaux (questions-réponses, discussions, membres, guide d'utilisation). Le soutien financier d'AGR2 LA MONDIALE permet à ce site d'être entièrement gratuit et sans publicité.

www.aidonslesnotres.fr

## PRÉVENTION: IMPORTANTE, MAIS PAS SUFFISANTE

« Ne nous leurrons pas », explique Jean-Francois Ropelewski, directeur du marketing du groupe LA MONDIALE. AG2R prévention n'est pas la panacée et la corrélation entre perte d'autonomie et prévention n'a pas encore été clairement établie. Bien sûr, manger moins gras, ne pas fumer, ne pas trop boire et faire du sport est très important pour rester en forme! Mais nos gènes ont aussi leur mot à dire et plus de 50 % des cas de dépendance concernent le psychisme. Alzheimer, par exemple, frappe tout le monde... » Néanmoins, on peut, par la prévention, sinon éviter la dépendance, du moins en retarder l'arrivée et en atténuer les effets. « Pour cela, il faut agir en amont, le plus tôt possible avant la perte d'autonomie, en étant attentif aux signes avant-coureurs pour bien diagnostiquer les maladies

invalidantes », précise Jean-François Ropelewski. « Le fait de bien soigner un diabète, par exemple, retardera l'entrée en dépendance, voire l'évitera complètement. A contrario, un diabète mal soigné peut vite se transformer en polypathologie. Idem pour l'arthrose, les problèmes cardiaques... »

#### LES SIGNES AVANT-COUREURS DE LA DÉPENDANCE

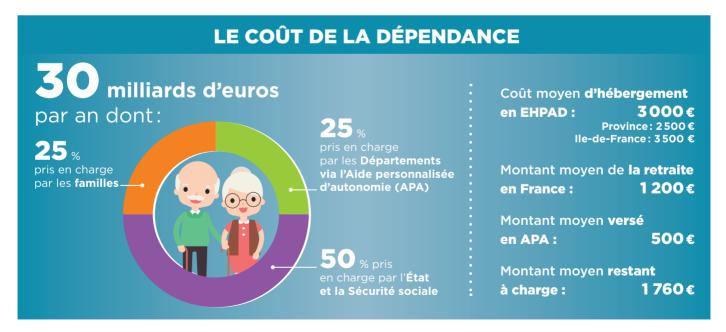
Troubles de l'équilibre, difficultés à se lever et à marcher, changements des habitudes alimentaires, perte de mémoire, altération de l'humeur, isolement social... autant de signes qui peuvent annoncer un début de perte d'autonomie.

#### LES RENCONTRES DE LA FORME

Impliqué depuis longtemps dans le mieux vivre, AG2R LA MONDIALE soutient depuis sa création l'Institut des Rencontres de la Forme. Alors que jamais les Français n'ont été aussi sédentaires, ils sont paradoxalement très sensibles à l'intérêt pour leur santé de bouger plus au quotidien et dans le cadre de leurs loisirs. Les Rencontres de la Forme permettent, à travers différents ateliers, de mesurer les paramètres physiques, le mode de vie, le profil alimentaire et la gestion du stress. Des professionnels de santé sont présents pour conseiller, orienter et initier un accompagnement durable.

Pour en savoir plus :

www.rencontresdelaforme.com



APA : versée par le Conseil départemental, l'Aide Personnalisée à l'Autonomie est destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie. Elle sert à payer les dépenses de maintien à domicile ou les frais d'hébergement en établissement. Son montant dépend du degré de dépendance et des revenus de la personne concernée.

DOSSIER

# AMÉNAGEMENT DU DOMICILE: 10 000 EUROS EN MOYENNE



Des portes trop étroites pour un fauteuil roulant, une baignoire peu pratique, une cuisinière fonctionnant au gaz de ville, un escalier trop raide... un logement recèle de nombreux pièges pour une personne en perte d'autonomie physique ou psychique. L'aménager pour le rendre plus praticable et moins dangereux coûte de 150 à 180 euros du m², soit en moyenne 10 000 euros. L'assurance dépendance prend ici tout son sens, sachant qu'en lle-de-France, deux interventions des sapeurs-pompiers sur cinq est le fait de seniors âgés de plus de 75 ans qui sont tombés à leur domicile ou qui y ont déclen-

ché un début d'incendie.

En plein développement, la domotique contribue à sécuriser les logements des personnes dépendantes: téléassistance, éclairage automatique de nuit pour baliser un chemin dans le logement, moquettes intelligentes munies de capteurs détecteurs de chute, objets connectés comme cette cuillère « intelligente » qui réduit de 60 % l'effet des tremblements provoqués par la maladie de Parkinson... autant d'avancées qui simplifient la vie des personnes diminuées.

#### LE CONCEPT NOVATEUR DE LA MUTUELLE DU BIEN VIEILLIR

Faisant partie du groupe AG2R LA MONDIALE, la Mutuelle du Bien Vieillir (MBV) gère 25 maisons de retraite en France selon un concept novateur. Chaque établissement comprend une maison de retraite classique, des appartements à louer selon le principe des résidences seniors et une unité Alzheimer de 20 à 25 lits. Ouvertes à tous les publics, ces maisons font l'objet d'un conventionnement avec les conseils départementaux et les villes d'implantation, ce qui garantit des prix calculés au plus juste. L'hébergement peut être aussi aidé par l'Agirc et l'Arrco. www.mutuelle-mbv.fr



### LE CASSE-TÊTE DE L'HÉBERGEMENT

L'arrivée de la dépendance dans une famille se traduit généralement par un cassetête matériel et administratif lié au choix d'un établissement d'accueil ou des services à domicile. Tout le monde emploie le vocable « maison de retraite », mais celui-ci recouvre plusieurs réalités : établissement

d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), unité de soins de longue durée (USLD), accueil de jour ou encore



établissement d'hébergement temporaire, résidence seniors, maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie... Comment et où chercher la bonne information?

Combien ça coûte par mois? Comment se faire aider financièrement? Quel établissement choisir? Le récent mouvement de grève dans les (EHPAD) a mis en lumière la nécessité de développer ce type d'établissement, d'autant que 39 % des 1,2 million de Français dépendants ne vivent plus à leur domicile. Parmi eux, combien ont anticipé le fait que leurs revenus ne suffiraient pas à payer leur hébergement ? La durée de vie moyenne en EHPD est en effet de 4,4 ans (10 ans dans les cas de maladies neurodégénératives), soit un coût total moyen de 70 000 euros. Un coût que les pensions de retraite et les aides publiques couvrent rarement en totalité...

tock



# SERGE « La modernité passe aussi par les vieux »

Spécialiste du vieillissement et de la seniorisation de la société, le sociologue regrette l'absence de vision globale des pouvoirs publics face aux enjeux économiques et sociaux de la perte d'autonomie. Pour lui, le vieillissement de la population doit aussi être regardé comme une chance.

#### e vieillissement de la population va s'accentuer. Faut-il en avoir peur ?

« Face à ce phénomène, la société et les décideurs alternent entre le déni et le mépris. Aujourd'hui, l'avenir c'est les jeunes, la technologie, alors que les vieux sont associés à l'ancien monde. Même les élus locaux veulent sans cesse rajeunir l'image de leur collectivité... Pourtant, les vrais gens - ceux qui ne vivent pas dans les premiers cercles du pouvoir - ont une toute autre vision du vieillissement. Ils sont bienveillants envers les seniors et ont du respect pour eux.»

#### Il n'y a pas de guerre des générations entre ce que vous appelez une jeunesse moderne et pauvre et des vieux ringards et riches?

« Ce sont les politiques et certains universitaires qui entretiennent l'idée d'une guerre des générations. Mais toutes les études montrent que s'il y a bien quelque chose qui fonctionne dans notre pays, à la différence de toutes les autres oppositions qui le fracturent, c'est la solidarité entre les générations. C'est vrai dans les familles, au sein desquelles les plus anciens aident les plus jeunes financièrement. C'est vrai sur le plan technologique, quand des gamins de huit ans expliquent à leurs grands-parents comment faire fonctionner leur iPhone. C'est vrai aussi dans l'entreprise, où le mentorat inversé - un jeune qui aide un vieux - a fait son apparition... En fait de guerre, il y a plutôt une vraie réciprocité dans de nombreux domaines. »

#### Vous défendez une vision positive du papy boom. Pourquoi?

« Le vieillissement est très positif. C'est d'abord une chance exceptionnelle que de vivre vieux. Une chance aussi sur le plan environnemental, pour une société qui s'épuise à vouloir sans cesse aller plus vite. La transition énergétique devrait être soutenue par la transition démographique! Mais c'est une chance également pour l'emploi, le développement économique. l'innovation. le lien social... Savez-vous que dans nos communes, 32 % des élus sont des retraités?»

#### Les retraités sont-ils des privilégiés ?

« Non! Peut-on parler de génération dorée comme on le fait, alors que la pension movenne en France est de 1350 euros? Le taux de pauvreté des retraités a baissé, c'est vrai, mais ceux dont la pension est supérieure à 3 000 euros ne sont que 7 %. Et si on considère l'ensemble des Français, sans tenir compte des

18-24 ans. le revenu global des retraités est inférieur à celui des autres catégories de population. »

#### Le jeunisme vous agace?

« Oui, le jeunisme m'agace. Les poli-

tiques, surtout les plus âgés, ont la manie de cacher leur âge. C'est l'argument Kennedy: j'existe parce que je suis jeune, parce que je suis nouveau... Mais ce qui m'agace le plus c'est l'absence de politique globale et structurante. On met des rustines, on propose des approches techniques, mais on n'a pas de vraie vision d'ensemble. Lors de la présidentielle de 2007, Nicolas Sarkozy, Ségolène Royal et François Bayrou ont ressorti l'idée de 5<sup>e</sup> risque et puis plus rien, à part des états-généraux de belle qualité... Pendant la campagne électorale de 2017, pas un mot... Soyons juste, la loi

de 2016 sur l'adaptation au vieillissement a reconnu le rôle des aidants. Elle aurait pu constituer le premier pilier d'une politique globale. Mais il a manqué ce deuxième pilier que devrait être la mise en place d'un financement structurant pour la prise en charge de la perte d'autonomie. Maintenant on s'empare à nouveau du problème, parce que le réel revient par la fenêtre... »

#### Les aidants ont maintenant un droit au répit. Mais vous souhaitez que l'on aille plus loin...

« Il v a 8.5 millions d'aidants dans notre pays et les Français, qu'ils soient concernés ou qu'ils craignent de le devenir un jour, ont pris conscience du phénomène. Cette place prise par les aidants dans la prise en charge de la perte d'autonomie est positive.

**« LA TRANSITION** 

ÉNERGÉTIQUE

**DEVRAIT ÊTRE** 

**SOUTENUE PAR** 

LA TRANSITION

**DÉMOGRAPHIQUE!»** 

une preuve de ce que les anglo-saxons appellent « care ». Si on payait nos aidants 19 euros de l'heure, charges comprises, cela représenterait

pour le pays un coût de 164 milliards d'euros! Le problème est de mieux les accompagner, de créer plus de structures de répit, de mobiliser les acteurs de proximité comme les mutuelles ou des entreprises comme La Poste... »

Agnès Buzyn, la ministre de la Santé, prépare « une stratégie nationale pour l'accompagnement du vieillissement » et évoque, notamment, une nouvelle journée nationale de solidarité. Ca va dans le bon sens?

« Si elle propose réellement une stratégie, c'est très bien. Mais une journée nationale de solidarité >>>

#### **LE GRAND TÉMOIN**

#### **BIOGRAPHIE**

Né en 1962, Serge Guérin est un sociologue, spécialiste des questions liées au vieillissement de la société, de la silver économie et des enjeux de l'intergénération. Docteur en sciences de l'information et de la communication de l'université Sorbonne Nouvelle Paris Ille, il est professeur à l'Inseec où il dirige le MSc Directeur des établissements de santé, après avoir été professeur à l'ESG Management School et professeur associé à l'université Lyon 2. >>> représenterait 2 milliards d'euros de recettes, alors que le besoin est de 15 milliards d'euros. C'est une semaine de solidarité qu'il faudrait! Et puis qui va payer? Les salariés, les entreprises? Pourquoi pas une taxe sur les grandes entreprises de la silver économie? Tout cela mérite réflexion... Il faudrait aussi plus globalement s'interroger sur ce que doivent payer les citoyens. Si le financement de la dépendance devient obligatoire, il rentrera dans l'imposition globale et se banalisera au fil du temps. S'il ne l'est pas, ça ne marchera pas et il y a un risque que soit seulement les riches qui se préparent correctement à la perte d'autonomie. »

Face au risque autonomie, 78 % des Français pensent qu'il faut faire quelque chose pour s'y préparer, mais 74 % n'ont rien fait... Faut-il prendre une assurance dépendance? « L'assurance individuelle est une piste intéressante. Mais les difficultés sont d'ordre psychologique – la dépendance, ce n'est pas sexy! – et idéologique, avec un débat qui est tout sauf technique. Et puis l'offre qui existe n'est pas bien expliquée. Il y a un manque de pédagogie et de conseil. On aurait peut-être besoin d'un label national pour rassurer et apporter quelques garanties. »

# Vous voulez aussi revaloriser les métiers de l'accompagnement social...

« Tous ces métiers qui permettent d'accompagner, d'aider, de maintenir une qualité de vie, sont les moins payés et

les moins considérés, malgré une utilité sociale avérée. Ces métiers sont occupés souvent par des gens formidables, mais on y trouve un grand *turnover* et de l'absentéisme lorsqu'ils sont choisis par défaut. Il faut leur redonner du sens. On n'en prend pas le chemin, mais cela devrait pourtant être inscrit dans une stratégie nationale. »

#### Vous regrettez la création des grandes Régions et vous leur préférez les départements. Pourtant ce ne sont pas eux qui ont le vent en poupe...

« Que l'on supprime les départements de la région parisienne, ça ne me choque pas. Mais la création de grandes Régions ne va pas servir à grand-chose, sinon à dépenser plus d'argent au final. La vieillesse est territorialisée et varie d'un endroit à un autre. En fonction des zones géographiques, les seniors ne sont pas les mêmes. Leur nombre, leurs conditions de vie, leurs revenus sont différents... On ne peut donc pas gérer le vieillissement de la population de façon uniforme et la proximité qu'offre l'échelon départemental est irremplaçable. »

# La silver économie, c'est quoi exactement?

« C'est une nouvelle filière économique tournée vers les personnes âgées. Elle englobe notamment la transformation de notre système de santé pour l'adapter au vieillissement et l'innovation technologique tournée vers les seniors. Qu'il y ait de l'argent à se faire en exploitant la notion de vieillesse ne me choque pas si tout le monde s'y retrouve. Pour cela, il faut prendre en compte une problématique d'usage, qui implique que l'on connaît bien la population concernée, qu'on l'aime et qu'on l'écoute, et une problématique d'accessibilité technique et économique. L'erreur serait de croire que les vieux ont de l'argent et que s'ils n'ont pas les moyens de payer, les départements prendront le

relais... »

« L'ASSURANCE INDIVIDUELLE EST UNE PISTE INTÉRESSANTE »

#### Va-t-elle vraiment créer des emplois cette silver économie?

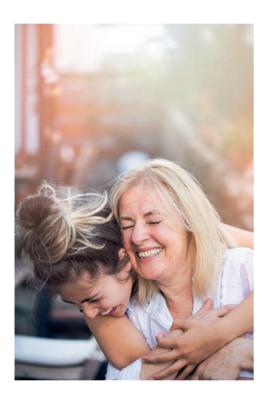
« C'est déjà le cas

dans deux activités traditionnelles: les maisons de retraite et les services à la personne. Dans certains départements, c'est la présence des plus âgés qui crée le plus d'emplois pour les jeunes et les fixe au pays et l'ouverture d'une maison de retraite dans une commune, c'est bien souvent l'ouverture d'une classe à l'école... On ne va pas faire une économie que pour les vieux, mais on peut développer les services de proximité. Encore une fois le vieillissement de la population est une chance, une opportunité, un levier de modernité. Oui, la modernité passe aussi par les vieux! »

# iii

# ÉPARGNE ET RETRAITE : DES FRANÇAIS INQUIETS MAIS RÉALISTES

Critique à l'égard de notre système de retraite, préférence pour les solutions d'épargne individuelles, acceptation d'une plus grande prise de risque dans le choix des supports d'investissement, tels sont les enseignements de l'enquête 2018 du Cercle de l'Épargne et d'AMPHITÉA.



L'épargne, la retraite : deux sujets majeurs qui préoccupent fortement les Français. Mais dans quel état d'esprit sont-ils concrètement? Leur perception de ces deux problématiques a-t-elle évolué au fil du temps? Comment appréhendent-ils les dernières mesures fiscales prises par les pouvoirs publics, mais aussi la réforme annoncée de notre système de retraite? La quatrième enquête menée par le Cercle de l'Épargne et AMPHITÉA, en partenariat avec

AG2R LA MONDIALE(\*) répond à toutes ces questions. Sans ambiquïté. Avec plusieurs tendances de fond exprimées clairement. Côté retraite, une crainte vis-à-vis de l'avenir, avec pensions jugées insuffisantes pour vivre correctement, une contestation des choix fiscaux du gouvernement, mais un sentiment d'injustice associé une demande de plus éauité. arande épargne, l'acceptation de la nécessité d'une plus grande prise de risques. liée à une forme de fatalisme autant qu'à perception d'une la baisse de rentabilité des

produits d'épargne.

Inquiets, critiques, revendicatifs, Français ont souvent objectivement raison d'afficher ces sentiments. Mais ils font parfois preuve ďun aussi pessimisme excessif en laissant leur ressenti prendre le pas sur une réalité moins sombre qu'ils ne le pensent. Quoi qu'il en soit, cette enquête «Les Français. l'épargne et la retraite » établit à un moment clé de notre histoire photographie sociale une précieuse de l'état de l'opinion.

#### RETRAITE: LES FRANÇAIS SONT SOUCIEUX

# Le pouvoir d'achat au cœur du débat

Habitués à s'entendre dire que leur système de retraite est malade, les Français font régulièrement preuve de pessimisme vis-àvis de la retraite et sont 74 % à estimer que leur pension est ou sera insuffisante pour vivre correctement.

Considération des Français sur leur pension pour vivre correctement.

Pension suffisante

Pension insuffisante

%

Si ce niveau d'inquiétude atteint 79 % chez les actifs, il était traditionnellement plus modéré chez les retraités. Mais la récente hausse de la CSG a fait bondir, de 50 % à 61 % chez ces derniers, la proportion d'inquiets. Même si 69 % des Français pensent que le niveau de vie des retraités est inférieur à celui des actifs. « Le niveau de vie moyen des retraités est pourtant globalement >>>

Istock

#### **ACTUALITÉ**

>>> supérieur à celui de l'ensemble de la population », note Jérôme Jaffré. Ce que Philippe Crevel tempère en rappelant que « depuis 2008, les retraités ont subi une accumulation de mesures - suppression de la demi-part des veuves, gel des pensions, hausse de la CSG... - qui a provoqué une réelle baisse du pouvoir d'achat ». Autre fait marquant relevé par l'étude : l'inquiétude est en forte hausse (plus 17 points) chez les retraités les plus aisés, dont les revenus excèdent 3 000 euros par mois.

> « L'augmentation de la CSG a créé un vrai choc et a eu un effet multiplicateur beaucoup plus important que la mesure réelle » (Jérôme Jaffré)

# Le recul de l'âge de départ à la retraite se banalise

Les Français ont intériorisé l'idée que l'âge de départ en retraite va reculer et pensent majoritairement (72 %) qu'ils seront contraints de partir de plus en plus tard. Plus les sondés sont jeunes et plus l'âge de départ estimé est tardif (67 ans pour les moins de 35 ans par exemple).

Considération des Français sur le système de retraite

Système retraite efficace

Système retraite inefficace

20 %

80 %

# Le système de retraite jugé injuste et inefficace

Critiques vis-à-vis de notre système de retraite par répartition basé sur la solidarité nationale, les Français le jugent injuste (75 %) et inefficace (80 %) pour assurer un niveau de pension correct. Les femmes (77 %) et les personnes gagnant moins de 2 000 euros par mois (80 %) sont encore plus critiques...

# La demande d'une plus grande équité

Corollaire du sentiment d'injustice et d'inefficacité, le souhait d'une réforme du système de retraite ne fait quasiment pas débat : les différences portent sur le fait d'opter pour une seule caisse de retraite, ou un cadre unique assorti de spécificités selon les statuts professionnels. Seuls 13 % des sondés sont pour le statu quo.

# ÉPARGNE RETRAITE : INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE ?

# De plus en plus de difficultés à épargner

Le pourcentage de Français non retraités qui épargnent régulièrement en vue de leur baisse constamment depuis 2016 et est passé en deux ans de 31 % à 25 %. Signe de la difficulté des temps et du doute vis-à-vis de l'avenir. 55 % des retraités épargnent pour améliorer leur niveau de revenus. Ce pourcentage, en hausse de 9 points sur un an, traduit, outre un confort financier et patrimonial certain, une anxiété par rapport à l'évolution du pouvoir d'achat.

# La résidence principale, valeur refuge

Sans surprise, 65 % des sondés estiment que le meilleur moyen de préparer sa retraite est d'être propriétaire de son logement. Suivent ensuite les produits d'épargne à long terme (31 % en baisse de 5 points) et les produits d'épargne retraite spécifiques

(29 %). Même si elle reste l'un des placements préférés des Français, l'assurance-vie marque le pas, notamment les contrats en fonds euros (-14 points depuis 2016), tout comme les biens immobiliers locatifs (-9 points).

« L'effort d'éparane baisse réaulièrement, ce aui traduit une tension forte sur le pouvoir d'achat. Le fait que 25 % seulement des sondés disent épargner régulièrement, alors qu'ils étaient encore 31 % en 2016, marque un gros décrochage : une partie des classes movennes se rapproche des classes populaires » (Jérôme Jaffré)

# L'épargne individuelle avant l'épargne collective

Quand il s'agit de développer l'éparane-retraite. les **Francais** préfèrent le mode individuel (68%) au mode collectif. Les moins de 35 ans sont encore plus favorables (73%) à l'épargne-retraite individuelle. Quoi qu'il en soit, le gouvernement veut encourager l'épargne-retraite, quelle que soit sa forme, avec quatre mesures annoncées dans le cadre de la loi PACTE : portabilité totale des quatre dispositifs d'épargne retraite (PERCO, PERP, article 83 et Madelin). option systématique de réversion pour le conjoint, possibilité de choisir entre une sortie en rente ou en capital et déduction des montants épargnés du revenu imposable..

« Les choix du gouvernement en matière fiscale sont clairement contestés. Les sondés estiment que les mesures prises favorisent les Français les plus aisés et ils ne sont pas convaincus qu'elles sont utiles pour l'économie. Le manque d'enthousiasme est net. Des choix forts ont été faits, mais le débat n'est pas terminé! » (Jérôme Jaffré)

#### FISCALITÉ DE L'ÉPARGNE : UNE RÉFORME INCOMPRISE

#### Le prélèvement forfaitaire unique (PFU) mal accepté

Déficit de pédagogie ? Nécessité d'attendre un peu que les effets positifs de la mesure se fassent sentir? Toujours est-il que le prélèvement forfaitaire unique, aussi appelé flat tax, fait la quasiunanimité contre lui avec 73 % des sondés qui le considèrent comme une mauvaise mesure. Concernant ses effets sur l'économie. 34 % le iugent néfastes et 18 % seulement utile, alors que 48 % avouent leur indécision en le jugeant ni utile, ni néfaste.

L'IFI contesté mais pas rejeté

La transformation de l'Impôt de solidarité sur la fortune (ISF) en Impôt sur la fortune immobilière (IFI) n'est approuvée que par quatre Français sur dix. Un résultat néanmoins meilleur que celui du PFU. l'idée de favoriser les placements financiers pour améliorer le financement des entreprises étant, en partie, admise chez les ieunes ainsi que chez les personnes gagnant plus de 3 000 euros par mois.

des actifs pensent partir à la retraite à 65 ans ou plus



des Français préfèrent l'épargne retraite individuelle à l'épargne retraite collective

de notre système de retraite a occupé une grande partie du XXe siècle et peut être considérée comme un succès. Pourtant, ce formidable progrès n'est plus perçu comme tel. avec

construction

« La

71 % des sondés qui le jugent ni juste, ni efficace, lui reprochant notamment de prolonger les injustices entre hommes femmes. Cela vient peut-être du fait que lorsqu'ils raisonnent retraite, les Français ne pensent pas au système, mais à leur propre retraite et plus encore au montant de leur retraite. C'est pourquoi, la réforme systémique qui se prépare ne répondra pas à leurs préoccupations. Il sera difficile de les convaincre que cette réforme améliorer la situation... » (Jérôme Jaffré)



des Français sont favorables à l'unification des régimes de retraite

Pour retrouver l'intégralité des résultats de cette étude sur http://cercledelepargne.com et sur http://www.amphitea.com



# « UN MEILLEUR RENDEMENT NE PEUT ÊTRE ESPÉRÉ QU'AU PRIX D'UNE PRISE DE RISQUE »

Pour André Renaudin, directeur général d'AG2R LA MONDIALE, on constate un net regain d'intérêt pour l'épargne en unités de compte.

Le rendement des fonds en euro ne cesse de baisser et on entend même dire qu'ils pourraient s'aligner, à plus ou moins long terme, sur celui du Livret A. Quelles mesures AG2R LA MONDIALE a-t-il prises pour faire face à cette évolution?

« Nous sommes entrés dans un nouveau monde financier marqué par des taux d'intérêt qui semblent durablement bas, alors que la Directive Solvabilité 2 entre en vigueur.

D'ailleurs, si ces derniers étaient amenés à rester encore quelques années sous la barre fatidique des 1%, alors le rendement de l'assurance-vie pourrait rejoindre celui du Livret A.

Heureusement pour les assureurs de personnes que nous sommes, qui s'engagent sur le long terme, le scenario retenu par les économistes aujourd'hui ne va pas dans ce sens. Leurs prévisions envisageraient même une remontée des taux. Quels que soient ces scénarios et leurs aléas, AG2R LA MONDIALE pilote scrupuleusement son activité pour garantir à ses sociétaires et assurés le meilleur rendement possible.

Nous avons mis en place, il y a quelques années déjà, une politique de provisions pour participation aux excédents qui vise à amortir, du mieux que nous le pouvons, les chocs de taux et nous diversifions nos risques. »

Si les fonds investis en actions semblent bénéficier d'un regain d'intérêt de la part des épargnants, on n'a pas encore assisté à un véritable décollage. Comment donner le goût du risque aux Français?

« Les placements financiers des ménages sont révélateurs de leur appétence au risque. Comptes courants, Livret A et livrets bancaires restent les produits d'épargne préférés des Français. En 2017, les comptes à vue ont ainsi enregistré un nouveau record

: 38 milliards d'euros de collecte nette.

Si les épargnants se sont donc majoritairement orientés sur ces supports « sécurisés » en euros, dans le même temps, une épargne plus « ris-

quée » en unités de compte faisait significativement son apparition et enregistrait une nette progression. En 2017, le marché affichait une collecte nette de 7 milliards d'euros qui s'explique par une collecte négative de 13 milliards d'euros pour les fonds en euro et positive de 20 milliards d'euros en unités de compte. C'est la première fois depuis la crise financière de 2008 que nous constatons un tel regain d'intérêt. Cette évolution montre qu'un changement s'opère dans la façon d'épargner des Français. Dans ce contexte de taux bas. ils comprennent qu'un meilleur rendement ne peut être espéré qu'au prix d'une prise de risque. L'enquête annuelle menée par le

Cercle de l'épargne et AMPHITÉA « Les Français, l'épargne et la retraite » confirme cette tendance. Elle révèle que 39% d'entre eux sont prêts à transférer leur épargne vers des supports en actions et/ou en unités de compte.

En tant qu'assureur et acteur majeur de l'épargne de long terme et de la retraite, nous avons un rôle de conseil prépondérant à jouer au-

près des épargnants afin de les accompagner dans leur prise de décision tout au long de la vie de leurs contrats. La confiance de nos clients est une composante clé lorsqu'il s'agit de les guider vers des supports plus risqués.

Dans le même temps, l'actualité réglementaire montre que les autorités politiques favorisent des investissements plus risqués, de façon encadrée, dans un objectif de financement des entreprises. Je pense notamment aux travaux en cours pour la transposition en droit français de la Directive sur la Distribution d'Assurances (DDA) qui impose le plus haut niveau de conseil parmi les différentes options définies au niveau européen. Je pense également au projet de loi PACTE visant à mieux orienter l'épargne des ménages vers le financement des entreprises qui prévoirait la relance des fonds Croissance selon un principe d'unités de compte avec garantie à terme. »

« NOUS AVONS UN RÔLE DE CONSEIL PRÉPONDÉRANT À JOUER AUPRÈS DES ÉPARGNANTS »

# UNE MEILLEURE ACCEPTATION DES RISQUES



#### LE CERCLE DE L'ÉPARGNE

Centre d'études et d'information indépendant, partenaire d'AMPHITÉA et d'AG2R La Mondiale, le Cercle de l'Épargne est présidé par Jean-Pierre Thomas et dirigé par Philippe Crevel. Il mène des études à dimension économique et sociale et des actions de formation pour comprendre les grands enjeux de la protection sociale.

# La baisse des rendements prise en compte

Pour 30 % des Français (plus 8 points par rapport à 2016, plus 1 point par rapport à 2017), aucun placement n'est réellement rentable. Chez les 70 % plus positifs, deux placements sont jugés plus rentables qu'en 2017 : les actions et le Livret A, bien que le rendement réel de celui-ci soit devenu négatif... Toujours en tête dans le palmarès des Français, l'immobilier et l'assurance-vie perdent néanmoins du terrain.

# Vers une plus grande prise de risques

Face à la baisse des rendements, les sondés se disent prêts à prendre des risques: 7 % certainement et 32 % probablement, ce qui traduit tout de même une certaine prudence... Les plus sensibles à la nécessité d'évoluer sont, d'une part, les moins de 35 ans, d'autre part, les détenteurs de

patrimoine élevé, enfin les détenteurs de SICAV, de PEA ou d'actions. Ceux qui épargnent très régulièrement en vue de leur retraite sont 51 % à accepter plus de risques.

(\*) Enquête réalisée sur internet par le Centre d'études et de connaissance sur l'opinion (CECOP), du 6 au 9 février 2018, auprès d'un échantillon de 1 002 personnes, représentatif de la population française. Le terrain d'enquête a été confié à l'IFOP.

par 51 % des épargnants se disent p

des épargnants se disent prêts à prendre plus de risques en matière de placements

CETTE ENQUÊTE A FAIT L'OBJET D'UNE PRÉSENTATION À LA PRESSE LE 3 AVRIL À PARIS. DIRECTEUR DU CENTRE D'ÉTUDES ET DE CONNAISSANCE SUR L'OPINION (CECOP), JÉRÔME JAFFRÉ A DÉTAILLÉ LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE EN COMPAGNIE DE PHILIPPE CREVEL, DIRECTEUR DU CERCLE DE L'ÉPARGNE, ANDRÉ RENAUDIN, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GROUPE AG2R LA MONDIALE ET YVAN STOLARCZUK, DIRECTEUR D'AMPHITÉA.

